

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq septembre à 20 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Bernadette MARQUIS, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- ⇒ **Communauté d'Agglomération d'Epinal :**
 - **Mutualisation des autorisations d'urbanisme**
 - **Instruction des demandes en matière de publicité extérieure**
- ⇒ **Maison d'Assistants Maternelles : Travaux de réfection toilettes**

↳ Informations diverses

Forêt : vente de bois sur pied de gré à gré / bois de chauffage 2023 et 2024

Organisation des cérémonies « Mise à l'honneur des nouveaux nés et les coups des cœurs des jardins d'été 2024 ».

Lancement publicité déclaration vacance d'emploi « Adjoint technique territorial 28 heures »

Convocation adressée le : 29 août 2024

Présents : MME Bernadette MARQUIS, et MM. Dominique AZIER, Anthony BOULOUNINE, M. Christophe DURIN, Gérard HAYOTTE, Anthony LANGEVIN, Julien POTHIER et et Laurent VOIRY.

Absente :

Mme Virginie BONTEMPTS donne procuration à Mme Bernadette MARQUIS
M. Pierre VISSA arrivé à 20h48

Secrétaire : M. Anthony LANGEVIN

N° DCM 19/2024	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'EPINAL MUTUALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME
-------------------	--

Entendu le rapport de Madame le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les dispositions de l'article L.5211-4-2 ;

Vu le code de l'urbanisme, notamment les articles L.422-1, L.422-8, R.423-15, R.423-48 ;

Vu la convention d'adhésion au service commun d'instruction en matière du droit des sols et des autorisations de travaux de la Communauté d'Agglomération d'Epinal approuvé par délibération du Conseil communautaire en date du 24 juin 2024.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

DÉCIDE :

D'APPROUVER la nouvelle convention d'adhésion au service commun en matière d'instruction du droit des sols et des autorisations de travaux de la Communauté d'Agglomération d'Epinal ;

D'AUTORISER Madame le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

M. Anthony LANGEVIN demande qu'une restitution soit faite en fin d'année ou début d'année suivante sur le nombre de dossiers instruits par la CAE. Le coût pour les instructions est soustrait aux dotations que la commune perçoit de la CAE.

Demande que les conventions d'urbanisme soient envoyées à l'ensemble du conseil

N° DCM 20/2024	CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE COMMUN DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'EPINAL POUR L'INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATION EN MATIERE DE PUBLICITE EXTERIEURE
-------------------	--

Mme Le Maire expose

Vu l'article 17 de loi Climat et Résilience du 22 août 2021 et son décret d'application au journal officiel du 31 décembre 2023 ;

Vu l'article L.5211-4-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la convention d'adhésion au service commun d'instruction en matière du droit des sols et des autorisations de travaux de la Communauté d'Agglomération d'Epinal approuvé par délibération du Conseil communautaire en date du 24 juin 2024.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

DÉCIDE :

D'APPROUVER la nouvelle convention d'adhésion au service commun de la Communauté d'Agglomération d'Epinal pour l'instruction des demandes d'autorisation en matière d'instruction de publicité extérieure annexée.

D'AUTORISER Madame le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Demande que la convention soit envoyée à l'ensemble du conseil

N° DCM 21/2024	Maison d'Assistantes Maternelles Travaux de peinture
-------------------	---

Mme le Maire présente les factures pour les travaux de peinture des toilettes de la MAM :

- Brico dépôt achat 10 litres peinture blanc satin, facture n° 242800019323) : 79.90 €
- Hall des petites occasions achat pot de peinture et pinceau (facture n° 23) : 29.50 €
- 4 murs papier peint (facture n° F-188A/10912) : 87.79 €

Total factures de 197.19 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 5 voix pour et 4 voix contre (Mrs Dominique AZIER, Anthony BOULOUDNINE, Anthony LANGEVIN et Gérard HAYOTTE : Ils demandent que seules les factures de peinture soient prises en charge),

DECIDE

de rembourser à la Maison des Assistantes Maternelles « les Razmokets » Graine de Malice

l'achat des peintures et papier peint pour un montant de : 197.19 €

INFORMATIONS DIVERSES :

Forêt : vente de bois sur pied de gré à gré / bois de chauffage 2023 et 2024

Vente effectuée ce jour pour un montant de 18 914 € par l'entreprise SCSTEINBOURG de Saverne pour la parcelle 1r.

Bois de chauffage 2022/2023 :

229 stères ont été coupés par le bucheron

138 stères livrés aux particuliers le vendredi et samedi de la semaine dernière

67 stères restants en forêt soit 4 administrés ne souhaitant pas la livraison.

Deux administrés nous ont informés qu'ils ne voulaient plus du bois soit 20 stères (car trop d'attente et ont acheté par ailleurs).

Il reste comme bois de chauffage 19 stères non vendus stocké chez M. Dominique AZIER

Bois de chauffage 2023/2024 :

Suite à une réunion avec commission bois et l'ONF, la parcelle 3 est retenue. Cela devra être terminé et livré avant fin d'année (vu avec entreprise/mairie/ONF)

Les affouagistes de la parcelle 3 ont payé leur lot et peuvent sortir leurs bois.

Pour la campagne 2024/2025, nous attendrons que les bois façonnés soient terminés pour l'envoi dans les flyers dans les boites aux lettres.

Chasse : ouverture de la chasse du 15 septembre 2024 au 28 février 2025 (les dimanches)

Demande affichage en mairie et voir dans la prochaine Newsletter.

Arrivé de Pierre VISSA : 20h48

Organisation du week-end du 6, 7 et 8 septembre

Vendredi «Les coups des cœurs des jardins d'été 2024 » à 18 heures à la salle polyvalente (Martine THAILLARD viendra un peu avant pour préparer). Mme le Maire se chargera de l'achat des bouquets de fleurs pour les 8 personnes présentes.

Samedi : Repas des chasseurs le samedi soir (installation et préparation samedi matin) environ 200 personnes inscrites au repas

La structure gonflable sera installée le samedi matin, démontage le dimanche 17h.

Il est demandé pour les prochaines années d'indiquer sur les flyers l'heure pour les feux d'artifice.

Dimanche à 11H30 « Mise à l'honneur des nouveaux nés ». 3 familles sur 4 ont répondu présentes, Mme le Maire s'occupe de l'achat des cartes cadeaux (50€/par enfant), des 3 bouquets de fleurs (30 €/3 parents).

Lancement publicité déclaration vacance d'emploi « Adjoint technique territorial 28 heures », 1 mois de publication.

Salle Polyvalente :

Mme le Maire informe que la commune a reçu le procès-verbal de la visite périodique de la sous-commission départementale de sécurité en date du 28 août 2024 avec un avis favorable suite à la réalisation des contrôles des équipements de sécurité réalisés. Elle rappelle que lors de la visite de la sous-commission au mois de juin celle-ci avait émis un avis défavorable en rapport aux préconisations ultérieurement faites en non réalisés par l'ancienne équipe municipale.

Il sera bon de revoir les contrôles et enregistrements de sécurité pour chaque bâtiment.

Prévoir pour prochain budget, achat de 2 portes coupe-feu au niveau cuisine et un loquet au niveau porte issue de secours au niveau de la porte donnant coté derrière pour la salle polyvalente.

Chevalley :

Mme le Maire informe que des branches d'arbres touchent les fils EDF et TELECOM rue de l'Avière, (à vérifier sur le cadastre à qui appartient les arbres). Cela se situe au niveau de la maison HOFFMANN.

Mobilité :

Mme le Maire informe que des panneaux 50 km/h, ainsi que les mâts et peinture sont à retirer à la CAE suite au projet d'expérimentation de route partagée entre Domèvre et Gobley (VC n°1).

M. Anthony LANGEVIN demande où en est le projet Vilvot pour notre commune suite à la demande de jeunes qui se rendent aux lycées et collège aux alentours.

Mme le Maire l'informe qu'il n'y a pas de retour de la CAE à ce jour pour l'implantation de Vilvot sur notre territoire.

Une gaine a bien été posée place de l'église par le SDEV mais pour l'implantation d'une borne électrique pour voiture.

Prévoir au niveau de l'aire de jeux passage de gaine si électricité ?

Parking Mairie : penser à refaire les tracées du parking avant qu'elles ne s'effacent

Achat peinture blanche.

Cimetière : Changer le lieu des composteurs

Mardi 10 septembre enterrement (nettoyer/déshebré le cimetière)

Rue d'Oncourt

Circulation : Dépassements et vitesses excessives.

Mme Le Maire prévoit une réunion publique avec les services du département et associer la gendarmerie

Panneaux de signalisation :

Rue du Pré Anoux

Penser à l'achat de panneau d'interdiction de tourner à gauche, car des véhicules continuent à passer par le sens interdit.

Place de l'église

Il a été remarqué que certains véhicules sortant du parking passaient eux aussi par le sens interdit

Prévoir un panneau sens interdit.

Entreprise HOUILLON

L'entreprise HOUILLON interviendra à partir du 23 septembre jusqu'au 27 septembre route d'Oncourt, Perrey, rue des Rappes et rue de l'Avière. (un arrêté de circulation sera pris) pour le

curage des fossés. Une demande est formulée par M. Gérard HAYOTTE concernant l'élague des chemins. M. Dominique AZIER lui répond que cela sera fait cet automne.

Travaux place de l'Eglise :

Installation du mobilier prévu semaine 37

Installation de l'auvent prévu entre le 16 et 20 septembre

Prochaine réunion de travaux le 19 septembre à 14 heures.

Tableau financier 2024

Présentation des chiffres dépenses/recettes des sections de fonctionnement et d'investissement

Le tableau sera envoyé en même temps que le projet de compte rendu

Appel de riverains suite aux pluies de mardi soir

Appel téléphonique de Mme LECOANET pour nous signaler qu'elle a été inondée pour la deuxième fois depuis qu'elle habite à son adresse mardi soir jusqu'à sa chambre, sa voisine est allée l'aider à évacuer l'eau, elle indique que suite au passage des agriculteurs d'Uxegney, il y a eu du foin qui est tombé des tracteurs sur la route et que ce dernier a bouché les avaloirs (demande si l'employé peut aller nettoyer, pour éviter que ça recommence).

M. LOUIS nouveau habitant rue des Rappes, m'indique également qu'il a reçu de l'eau arrivant par le chemin au-dessus de chez lui. Il aimerait être informé des travaux qui seront réalisés devant chez lui.

Les travaux de la rue des rappes doivent débiter à compter du début octobre et prévision de fin de travaux le 15 novembre 2024.

Pensez à prévenir les agriculteurs et les affouagistes (parcelle 3) et entreprises forestières (Parcelle 3).

Transport scolaire vers école d'Uxegney

Sylvie signale pour information un problème de car. Ce matin, au moment de la prise en charge des enfants, le car n'a pas réussi à redémarrer. Les parents encore sur place ont pris en charge les enfants pour les emmener aux écoles d'Uxegney.

Pensez au niveau de la mairie à prévenir le service transport de la CAE.

Chiens :

Un rendez-vous a été pris avec Mme ISSETA par rapport aux chiens et suite à la marche de la santé qui s'est déroulé le 1^{er} septembre. Une notification à la gendarmerie est effective.

Un problème de mur de soutènement avec son voisin suite à la construction d'une piscine.